DÉCISIONS

DÉCISION (PESC) 2021/2008 DU CONSEIL

du 16 novembre 2021

modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340 établissant la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 46, paragraphe 6,

vu la décision (PESC) 2017/2315 du Conseil du 11 décembre 2017 établissant une coopération structurée permanente (CSP) et fixant la liste des États membres participants (¹),

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

- (1) Le 11 décembre 2017, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2017/2315.
- (2) L'article 4, paragraphe 2, point e), de la décision (PESC) 2017/2315 dispose que le Conseil doit établir la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP, témoignant à la fois d'un soutien au développement des capacités et de la fourniture d'un appui substantiel, en fonction des moyens et des capacités, aux opérations et aux missions dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC).
- (3) Le 6 mars 2018, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2018/340 (²) établissant la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP.
- (4) Le 6 mars 2018, le Conseil a également adopté une recommandation concernant une feuille de route pour la mise en œuvre de la CSP (³) (ci-après dénommée "recommandation").
- (5) Le paragraphe 9 de la recommandation précisait que le Conseil devrait mettre à jour la liste des projets CSP en novembre 2018 au plus tard pour y inclure la nouvelle série de projets, conformément à la procédure énoncée à l'article 5 de la décision (PESC) 2017/2315, lequel prévoit en particulier que le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (ci-après dénommé "haut représentant") peut émettre une recommandation concernant le recensement et l'évaluation des projets CSP, sur la base d'évaluations fournies par le secrétariat de la CSP, en vue d'une décision du Conseil, à la suite d'un avis militaire du Comité militaire de l'Union européenne (CMUE).
- (6) Le 25 juin 2018, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2018/909 (*) établissant un ensemble commun de règles de gouvernance pour les projets CSP.
- (7) Le 19 novembre 2018, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2018/1797 (5) modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340.

⁽¹⁾ JO L 331 du 14.12.2017, p. 57.

⁽²⁾ Décision (PESC) 2018/340 du Conseil du 6 mars 2018 établissant la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP (JO L 65 du 8.3.2018, p. 24).

⁽³⁾ Recommandation du Conseil du 6 mars 2018 concernant une feuille de route pour la mise en œuvre de la coopération structurée permanente (CSP) (JO C 88 du 8.3.2018, p. 1).

⁽⁴⁾ Décision (PESC) 2018/909 du Conseil du 25 juin 2018 établissant un ensemble commun de règles de gouvernance pour les projets CSP (JO L 161 du 26.6.2018, p. 37).

⁽⁵⁾ Décision (PESC) 2018/1797 du Conseil du 19 novembre 2018 modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340 établissant la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP (JO L 294 du 21.11.2018, p. 18).

- (8) Le 14 mai 2019, le Conseil a adopté une recommandation évaluant les progrès réalisés par les États membres participants en vue de remplir les engagements pris dans le cadre de la CSP (6).
- (9) Le 12 novembre 2019, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2019/1909 (7) modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340.
- (10) Le 20 novembre 2020, le Conseil a adopté des conclusions sur la revue stratégique de la CSP 2020.
- (11) Le 20 novembre 2020, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2020/1746 (*) modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340.
- (12) Le 29 septembre 2021, le haut représentant a émis une recommandation au Conseil concernant le recensement et l'évaluation des propositions de projets dans le cadre de la CSP.
- (13) Le 19 octobre 2021, le Comité politique et de sécurité a approuvé les recommandations figurant dans l'avis militaire formulé par le CMUE sur la recommandation du haut représentant concernant le recensement et l'évaluation des propositions de projets dans le cadre de la CSP.
- (14) Il convient, dès lors, que le Conseil modifie et mette à jour la décision (PESC) 2018/340,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

La décision (PESC) 2018/340 est modifiée comme suit:

- 1) À l'article 1^{et}, les projets suivants sont ajoutés à la liste:
 - «48. Centre de simulation et d'essai de chars de combat (MBT-SIMTEC);
 - 49. Partenariat militaire UE (EU MilPart);
 - 50. Éléments clés d'un navire d'escorte européen (4E);
 - 51. Engin de surface semi-autonome de taille moyenne (M-SASV);
 - 52. Transport aérien stratégique pour les cargaisons hors gabarit (SATOC);
 - 53. Petits systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS) de nouvelle génération (NGSR);
 - 54. Plateforme de giravions pour drones;
 - 55. Petites armes modulables (SSW);
 - 56. Capacité de puissance aérienne;
 - 57. Futur avion cargo tactique de taille moyenne (FMTC);
 - 58. Fédérations de plateformes de simulation cyber (CRF);
 - 59. Système automatisé de modélisation, d'identification et d'évaluation des dommages en zone urbaine (AMIDA-UT);

⁽⁶⁾ Recommandation du Conseil du 14 mai 2019 évaluant les progrès réalisés par les États membres participants en vue de remplir les engagements pris dans le cadre de la coopération structurée permanente (CSP) (JO C 166 du 15.5.2019, p. 1).

⁽⁷⁾ Décision (PESC) 2019/1909 du Conseil du 12 novembre 2019 modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340 établissant la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP (JO L 293 du 14.11.2019, p. 113).

⁽⁸⁾ Décision (PESC) 2020/1746 du Conseil du 20 novembre 2020 modifiant et mettant à jour la décision (PESC) 2018/340 établissant la liste des projets à mettre sur pied dans le cadre de la CSP (JO L 393 du 23.11.2020, p. 12).

- 60. Plateforme commune d'images gouvernementales (CoHGI);
- 61. Défense des moyens spatiaux (DoSA).».
- 2) À l'annexe I, les mentions figurant à l'annexe I de la présente décision sont ajoutées.
- 3) L'annexe II est remplacée par le texte qui figure à l'annexe II de la présente décision.

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 16 novembre 2021.

Par le Conseil Le président J. BORRELL FONTELLES

ANNEXE I

	Projet	Membres du projet
48.	Centre de simulation et d'essai de chars de combat (MBT-SIMTEC)	Grèce, France, Chypre
49.	Partenariat militaire UE (EU MilPart)	France, Estonie, Italie, Autriche
50.	Éléments clés d'un navire d'escorte européen (4E)	Espagne, Italie, Portugal
51.	Engin de surface semi-autonome de taille moyenne (M-SASV)	Estonie, France, Lettonie, Roumanie
52.	Transport aérien stratégique pour les cargaisons hors gabarit (SATOC)	Allemagne, Tchéquie, France, Pays-Bas, Slovénie
53.	Petits systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS) de nouvelle génération (NGSR)	Espagne, Allemagne, Portugal, Roumanie, Slovénie
54.	Plateforme de giravions pour drones	Italie, France
55.	Petites armes évolutives (SSW)	Italie, France
56.	Capacité de puissance aérienne	France, Grèce, Croatie
57.	Futur avion cargo tactique de taille moyenne (FMTC)	France, Allemagne, Suède
58.	Fédérations de plateformes de simulation cyber (CRF)	Estonie, Bulgarie, France, Italie, Lettonie, Luxembourg, Finlande
59.	Système automatisé de modélisation, d'identification et d'évaluation des dommages en zone urbaine (AMI-DA-UT)	Portugal, Espagne, France
60.	Plateforme commune d'images gouvernementales (CoHGI)	Allemagne, Espagne, France, Lituanie, Luxembourg, Pays- Bas, Autriche, Roumanie
61.	Défense des moyens spatiaux (DoSA)	France, Allemagne, Italie, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie

ANNEXE II

LISTE MISE À JOUR CONSOLIDÉE DES MEMBRES DE CHAQUE PROJET INDIVIDUEL

Projet	Membres du projet
1. Commandement médical européen (EMC)	Allemagne, Belgique, Tchéquie, Estonie, Espagne, France, Italie, Luxembourg, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède
2. Radio logicielle sécurisée européenne (ESSOR)	France, Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Finlande
3. Réseau de plateformes logistiques en Europe et d'appui aux opérations	Allemagne, Belgique, Bulgarie, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lituanie, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Slovénie, Slovaquie
4. Mobilité militaire	Pays-Bas, Belgique, Bulgarie, Tchéquie, Allemagne, Estonie, Grèce, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Hongrie, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovénie, Slovaquie, Finlande, Suède
5. Centre européen de certification des formations pour les armées européennes	Italie, Grèce
6. Fonction opérationnelle en matière d'énergie (EOF)	France, Belgique, Espagne, Italie, Slovénie
7. Dispositif militaire permettant le déploiement de capacités de secours en cas de catastrophe (DM-DRCP)	Italie, Grèce, Espagne, Croatie, Autriche
8. Systèmes maritimes (semi-)autonomes de lutte contre les mines (MAS MCM)	Belgique, Grèce, France, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie
9. Surveillance et protection portuaire et maritime (HARMSPRO)	Italie, Grèce, Pologne, Portugal
10. Mise à niveau des moyens de surveillance maritime (UMS)	Grèce, Bulgarie, Irlande, Espagne, France, Croatie, Italie, Chypre
11. Plateforme de partage d'informations en matière de réaction aux menaces et incidents informatiques (CTISP)	Grèce, Italie, Chypre, Hongrie, Portugal
12. Équipes d'intervention rapide en cas d'incident informatique et assistance mutuelle dans le domaine de la cybersécurité (CRRT)	Lituanie, Estonie, Croatie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie
13. Système de commandement et contrôle (C2) stratégiques pour les missions et opérations PSDC (EUMIL-COM)	Espagne, Allemagne, France, Italie, Luxembourg, Portugal
14. Véhicule blindé de combat d'infanterie/véhicule d'assaut amphibie/véhicule blindé léger (AIFV/AAV/LAV)	Italie, Grèce, Slovaquie
15. Appui-feu indirect (EuroArtillery)	Slovaquie, Italie, Hongrie

	Projet	Membres du projet
16.	Noyau opérationnel EUFOR de réaction aux crises (EUFOR CROC)	Allemagne, Grèce, Espagne, France, Italie, Chypre, Autriche
17.	Formation au pilotage d'hélicoptères en conditions "hot and high" (forte température et haute altitude) (Formation H3)	Grèce, Italie, Roumanie
18.	École interarmées du renseignement de l'UE (JEIS)	Grèce, Chypre
19.	Centres d'essai et d'évaluation de l'UE	France, Suède, Slovaquie
20.	Système autonome terrestre intégré (iUGS)	Estonie, Belgique, Tchéquie, Allemagne, Espagne, France, Lettonie, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Finlande
21.	Systèmes de missiles tactiques terrestres au-delà de la portée optique (BLOS) de l'UE	France, Belgique, Chypre
22.	Dispositif de capacité d'intervention sous-marine mo- dulaire déployable (DIVEPACK)	Bulgarie, Grèce, France, Roumanie
23.	Systèmes européens d'aéronefs télépilotés de moyenne altitude et longue endurance – MALE RPAS (Eurodrone)	Allemagne, Tchéquie, Espagne, France, Italie
24.	Hélicoptères d'attaque européens TIGRE standard 3	France, Allemagne, Espagne
25.	Système de lutte antidrones (C-UAS)	Italie, Tchéquie
26.	Plateforme européenne de dirigeables stratosphériques (EHAAP) – Capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (ISR) persistante	Italie, France
27.	Poste de commandement (PC) déployable unique pour le commandement et le contrôle (C2) tactiques des forces d'opérations spéciales (SOF) pour les opérations interarmées de faible envergure (SJO) – (SOCC) pour SJO	Grèce, Chypre
28.	Capacité de guerre électronique et programme d'intero- pérabilité pour la future coopération de renseignement, de surveillance et de reconnaissance interarmées (JISR)	Tchéquie, Allemagne
29.	Surveillance des risques chimiques, biologiques, radio- logiques et nucléaires (CBRN) en tant que service (CBRN SaaS)	Autriche, France, Croatie, Hongrie, Slovénie
30.	Partage de bases (Co-basing)	France, Belgique, Tchéquie, Allemagne, Espagne, Pays-Bas
31.	Cellule de coordination du soutien géo-météorologique et océanographique (GeoMETOC) (GMSCE)	Allemagne, Belgique, Grèce, France, Luxembourg, Autriche, Portugal, Roumanie
32.	Solution UE de radionavigation (EURAS)	France, Belgique, Allemagne, Espagne, Italie, Pologne

	Projet	Membres du projet
33.	Réseau de surveillance spatiale militaire européen (EU-SSA-N)	Italie, Allemagne, France, Pays-Bas
34.	Centre européen commun intégré de formation et de simulation (EUROSIM)	Hongrie, Allemagne, France, Pologne, Slovénie
35.	Académie et plateforme d'innovation de l'UE dans le do- maine du cyber (EU CAIH)	Portugal, Espagne
36.	Centre de formation médicale pour les forces d'opérations spéciales (SMTC)	Pologne, Hongrie
37.	Polygone d'entraînement pour la défense chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) (CBRNTDR)	Roumanie, France, Italie
38.	Réseau de centres de plongée de l'Union européenne (EUNDC)	Roumanie, Bulgarie, France
<u>39.</u>	Système maritime anti-sous-marin autonome (MUSAS)	Portugal, Espagne, France, Suède
40.	Corvette de patrouille européenne (EPC)	Italie, Grèce, Espagne, France
41.	Attaque électronique aéroportée (AEA)	Espagne, France, Suède
42.	Centre de coordination dans le domaine du cyber et de l'information (CIDCC)	Allemagne, France, Hongrie, Pays-Bas
43.	Alerte et interception rapides avec surveillance spatiale des théâtres (TWISTER)	France, Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Finlande
44.	Matériaux et composants pour la compétitivité technologique de l'UE (MAC-EU)	France, Allemagne, Espagne, Portugal, Roumanie
45.	Capacités de guerre collaboratives de l'UE (ECoWAR)	France, Belgique, Espagne, Hongrie, Pologne, Roumanie, Suède
46.	Système global européen d'architecture pour l'insertion des systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS) (GLORIA)	Italie, France, Roumanie
47.	Centre de simulation et d'essai de chars de combat (MBT-SIMTEC)	Grèce, France, Chypre
48.	Partenariat militaire UE (EU MilPart)	France, Estonie, Italie, Autriche
49.	Éléments clés d'un navire d'escorte européen (4E)	Espagne, Italie, Portugal

Projet	Membres du projet
50. Engin de surface semi-autonome de taille moyenne (M-SASV)	Estonie, France, Lettonie, Roumanie
51. Transport aérien stratégique pour les cargaisons hors gabarit (SATOC)	Allemagne, Tchéquie, France, Pays-Bas, Slovénie
52. Petits systèmes d'aéronefs télépilotés (RPAS) de nouvelle génération (NGSR)	Espagne, Allemagne, Portugal, Roumanie, Slovénie
53. Plateforme de giravions pour drones	Italie, France
54. Petites armes évolutives (SSW)	Italie, France
55. Capacité de puissance aérienne	France, Grèce, Croatie
56. Futur avion cargo tactique de taille moyenne (FMTC)	France, Allemagne, Suède
57. Fédérations de plateformes de simulation cyber (CRF)	Estonie, Bulgarie, France, Italie, Lettonie, Luxembourg, Finlande
58. Système automatisé de modélisation, d'identification et d'évaluation des dommages en zone urbaine (AMI-DA-UT)	Portugal, Espagne, France
59. Plateforme commune d'images gouvernementales (CoHGI)	Allemagne, Espagne, France, Lituanie, Luxembourg, Pays- Bas, Autriche, Roumanie
60. Défense des moyens spatiaux (DoSA)	France, Allemagne, Italie, Autriche, Pologne, Portugal, Roumanie